

16, rue de la Pélisserie

Téléphone 022/21 74 94

Heures d'ouverture: lundi

13hà 17h

du mardi au vendredi

9hà 17h

samedi

9hà 13h

Tarifs: 1 heure Fr. 3.-

2 heures Fr. 6-

3 heures Fr. 9.-

Fête au 7 de la rue Calvin

La Vieille Ville, tous ses amoureux le savent, est parsemée de cours intérieures méditerranéennes, de jardins secrets et autres placettes dérobées à la vue des passants pressés. Ces lieux mystérieux sont le plus souvent abandonnés à leur séculaire silence. Mais il arrive parfois qu'ils s'éveillent. Il nous a été donné récemment d'assister à l'une de ces fêtes magiques qui, d'un coup, nous projettent bien loin de la froide Genève, en un lieu où l'amitié et la joie sont réunies.

Dissimulé entre les hautaines façades impaires de la rue Calvin et le bâtiment borgne de l'Alhambra, le jardin du 7 Calvin - puisque c'est de lui qu'il s'agit - a accueilli l'espace d'une journée les habitants-sociétaires de la coopérative qui gère l'immeuble, ainsi que leurs amis. Il s'agissait de fêter le 10e anniversaire de l'attribution, par l'Etat, d'un droit de superficie à ladite coopérative: le point de départ d'une superbe aventure. Réalisation exemplaire de la prise de possession d'un espace voué à la démolition par un groupe d'hommes et de femmes décidés à redonner vie à un vieil immeuble à l'abandon. Démonstration spectaculaire de ce que peuvent réussir des personnes convaincues d'avoir trou-



Aujourd'hui, dix ans après, les difficultés nombreuses du début, les éventuelles tensions qui ont pu se produire entre ces hommes et ces femmes, sont reléguées dans la mémoire intime du groupe. Ce passé n'appartient pas au spectateur. A celui-ci ne s'offre que l'image d'un bonheur certain, la sérénité et la bonne humeur qu'apporte un lieu vivant, dont le présent s'enrichit d'un passé restauré.

Et, dans ce jardin ombragé que l'on atteint par un perron discret, la fête bat son plein. Ni foraine, ni ostentatoire: champêtre, simplement. Fête réussie de l'amitié.

S'IL Y AVAIT MIEUX QUE

l'Ecole de Secrétariat de Genève ça se saurait

Business Training Speedwriting School of Geneva

Bd des Tranchées - 20, rue Sturm Tél. (022) 47 36 30

atelier d'encadrement d'art · vitraux entreprise de vitrerie, stores, miroiterie

> 11, rue de l'hôtel de ville 1204 genève · tél. 204270

atelier: 21, rue prévost-martin · 1205 genève



Tissus de Provence **Ameublements** Décoration - Cadeaux

> 16, rue Etienne-Dumont Téléphone 20 64 33

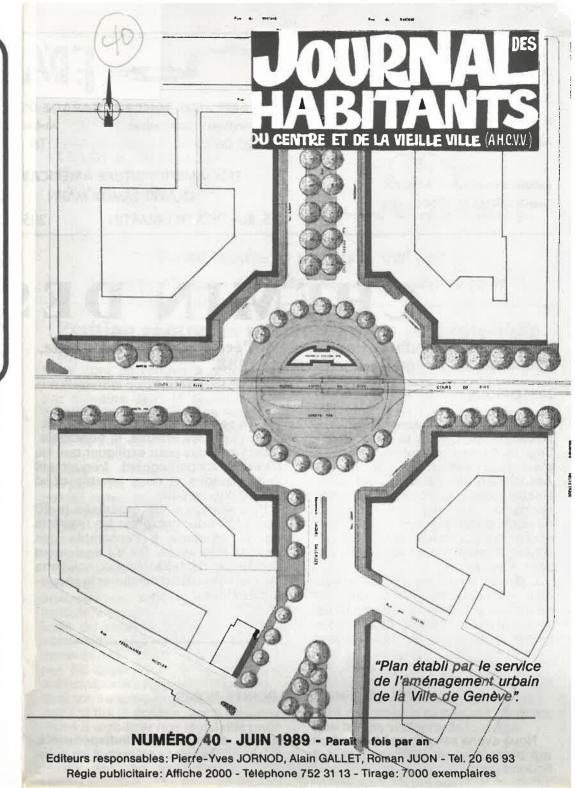




NOUVEAU AU CENTRE VILLE DE GENÈVE LASER PHOTOCOPIES COULEURS

FORMAT A4/A3 PAPIER NORMAL - AGRANDISSEMENTS OU RÉDUCTIONS DE 50% à 400% MEILLEUR SERVICE QUALITÉ - DÉLAI - PRIX

OUVERT de 8 h. à 18 h 15 (NON STOP) - TEX FMW S.A. - 1, place Saint-Gervais - Tél. 31 66 81 - 32 67 04



EditORIAL

Vivre, tout simplement...

L'observateur qui se demanderait à quel mobile profond répond l'engagement d'une Association telle que la nôtre serait peut-être désarçonné, dans un premier temps.

Quel fil rouge secret relie en effet ces activités multiples:

- Les recours ou observations aux autorités à chaque fois qu'un projet immobilier tend à diminuer le nombre d'appartements disponibles, ou à en augmenter le loyer;

la lutte sans cesse recommencée pour canaliser la circulation, améliorer la sécurité des piétons, permettre aux enfants de se déplacer;

la défense du tissu de la Vieille Ville (refus de projets mammouths à l'Alhambra);

- l'animation du quartier par des fêtes régulières ou spontanées:

la création d'associations nouvelles, qui puissent voler de leurs propres ailes (Maison de Quartier ou Association des parents d'élèves cette seule année!):

- sans oublier les pétitions, sondages, initatives ou référendums aui viennent, ici et là, jalonner notre parcours?

Une réponse pourrait lui être fournie par la lecture du présent numéro. Entre l'enquête sur le Chemin des Ecoliers, la pétition contre le tapage nocturne, la réflexion sur l'avenir de la circulation à Genève ou la présentation d'une fête d'habitants à la rue Calvin, il n'y a qu'un seul point commun: l'attachement que l'on éprouve pour l'un des rares quartiers genevois qui ait une âme. Il est de ceux dont la vie permet celle de ses habitants. C'est pour cela que nous tenons à le soigner chaque fois qu'on le blesse: non seulement pour préserver ses murs, mais parce que chacune de ses blessures est d'abord celle de quelques habitants qui seront obligés de le quitter, chassés par la pénurie de logements, par le bruit infernal, par la circulation anarchique.

Et si, aujourd'hui, nous tenons à rappler ce principe de notre action, c'est pour vous encourager à nous soutenir. Ce journal est distribué dans 6000 boîtes aux lettres. Seuls un peu plus de 300 habitants ont adhéré à l'AHCVV. C'est beaucoup, plus que la plupart des associations d'habitants; c'est pourtant insuffisant: pour être efficaces, pour agir, nous avons besoin de votre adhésion. (Voir coupon à l'intérieur de ce numéro.)

> 1504 CENEVE TOUR-MAITRESSE 12 D'ADRESSE: A.H.C.V.V POUR CHANGEMENT

> > J-A 1200 GE 3

BULLETIN D'ADHÉSION À L'A.H.C.V.V.

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille-Ville: (Cotisation annuelle Fr. 20.-)

Nom:			
Adresse:			_

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V. Tour-Maîtresse 12, 1204 Genève

	THE THE	DA	LB	

ÉCHAPPEMENT RAPIDE ET GARAGE D'ALBA SA

Modifications et Réparations Tél. 20 06 13 Atelier mécanique Tél. 20 04 27

SPÉCIALISTE VOITURE AMÉRICAINES

OUVERT SAMEDI MATIN

25, RUE PRÉVOST-MARTIN

1205 GENÈVE



rue Baylon 2 – 1227 Carouge
NOTRE OFFRE LEASING!

48 mois — Fr. 242.–

60 mois — ► Fr. 249.-

43 90 72



SUZUKI

CHEMIN DES ÉCOLIERS

La sécurité des enfants sur la route de l'école, dans la Vieille Ville. Résultats de l'enquête de décembre 1988.

HISTORIQUE:

A l'initiative de l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville et de Pro Juventute, auxquels s'est jointe ultérieurement la nouvelle Association des Parents d'élèves du Centre Ville, quelque 250 questionnaires ont été distribués, en décembre dernier, aux enfants des écoles Saint-Antoine et Ferdinand-Hodler. 91 nous ont été retournés, soit prés d'un tiers.

Il ressort avec une grande netteté des observations faites par les parents que la sécurité des enfants est une préoccupation permanente, même parmi ceux qui laissent leur enfant se rendre seul à l'école. C'est, avec l'âge des enfants, la principale raison avancée pour expliquer que les parents accompagnent fréquement leurs rejetons. Il nous semble donc urgent d'y remédier.

Une séance a été organisée le 20 avril 1989 pour présenter les résultats de ce sondage à l'ensemble des parents intéressés. Ce fut également l'occasion de réfléchir aux solutions qui permettraient d'améliorer la sécurité des élèves.

LISTE DES PRINCIPAUX POINTS NOIRS:

Nous avons sélectionné les endroits qui présentent un danger majeur. Ils figurent dans un très grand nombre de réponses. Un aménagement y semble donc **absolument indispensable**. Nous mentionnons en regard les solutions préconisées par les parents consultés.

Rues et carrefours réputés très dangereux:

- Rond-point de Rive (traversée anarchique)
- Carrefour F.-Hodler/J.-Dalcroze (phase verte piétons en même temps que les automobiles qui bifurquent)
- Rue d'Italie (le feu au carrefour avec la rue de Rive n'est pas en marche)
- 4) Rue du Vieux-Collège (la traversée au débouché de la rue d'Italie, au pied des escaliers du Collège, est dangereuse, ainsi que celle à l'angle avec la rue Verdaine)
- 5) Place du Bourg-de-Four (le nouvel aménagement est bienvenu car il diminue le transit, mais il manque un passage piétons à la hauteur du seuil de ralentissement et la traversée de la rue des Chaudronniers est dangereuse depuis la disparition du stop)
- 6) Carrefour place F.-Liszt/promenade St-Antoine/rue Beauregard/rue St-Victor (secteur dangereux même pour les adultes: la circulation s'y croise en tous sens, et la visibilité y est réduite)

Prévoir un passage piétons sur le bd J.-Dalcroze, avec feu pour piétons aux heures d'école.

Prévoir une phase verte pour les piétons exclusivement.

Prévoir une patrouilleuse. Au débouché de la rue Verdaine, rétablir les anciens passages piétons.

Mettre un passage piétons au bas de la rue des Chaudronniers, rétablir les lignes jaunes sur le seuil de ralentissement en haut de la rue Saint-Léger.

Réétudier toute la circulation sur la rue Saint-Victor: seuils de ralentissement ou interdiction de l'emprunter à partir du bd des Tranchées (ce n'est pas un axe de transit et la rue Beauregard est surchargée aux heures de pointe). Interdire la rue Maurice à la circulation.

2 jours à Paris: TGV + Hôtel

DES FR. 151.–
AGENCE AST

16, rue des Chaudronniers



L'agence est ouverte: du mardi au vendredi de 13 h. à 17 h 45 Samedi de 10 h. à 12 h. Tél. 022/ 29 29 44





 Rue de la Croix-Rouge (le passage piétons vers la rue Piachaud est dangereux car les voitures circulent rapidement)

8) Rue de la Croix-Rouge/place Neuve (secteur dangereux car trafic anarchique: voitures en tous sens, tram...)

9) Rue de Candolle/rue St-Léger (carrefour unanimement cité par les habitants de ce secteur: traversée difficle)

 Place des Casemates (traversée dangereuse de la petite branche du triangle)

11) Haut de la rue des Chaudronniers (présence de nombreux enfants; véhicules circulant trop rapidement)

12) Il est souvent difficile pour les parents de se déplacer sur les trottoirs à cause des nombreux véhicules qui s'y parquent (notamment devant le Palais de Justice).

Il est indispensable d'installer des barrières et d'effectuer des contrôles policiers. Installer un feu à la demande.

Réétudier toute la circulation: les automobilistes ne peuvent pas être attentifs à la fois à la priorité des TPG, aux voitures venant de leur droite et aux piétons. Eventuellement des feux.

Installer un feu à la demande ou un refuge central.

Fermer la petite branche à la circulation (et tourner à droite autorisé au feu J.-Dalcroze/Athénée) car le passage piétons à l'angle avec J.-Dalcroze est invisible aux véhicules qui s'engagent dans cette petite artère.

Patrouilleuse scolaire aux heures d'école.



Points dangereux

Ces endroits reviennent dans plusieurs réponses et un aménagement semble souhaitable.

- 13) Rue de la Rôtisserie/angle place du Perron (traversée difficile)
- 14) Rue de la Tertasse/angle Grand'Rue (absence de trottoir)
- 15) Boulevard Helvétique/angle rue Ami-Lullin (traversée impossible)
- 16) Rue Diday (aucun passage piétons, traversée hasardeuse)
- 17) Rue de Rive (traversée hasardeuse, pas de feu)
- 18) Secteur rue Bartholoni/Général-Dufour (toutes les traversées sont dangereuses pour les enfants; beaucoup de carambolages)

Autres problèmes:

Outre les points brûlants évoqués cidessus, le parcours scolaire se heurte à des problèmes plus généraux:

- A) Trop de parcages sauvages sur les trottoirs obligent les enfants à emprunter la chaussée (ex: devant le Palais de Justice, rues Maurice et Etienne-Dumont, rue de l'Hôtelde-Ville)
- B) Les camions manœuvrant pour leurs livraisons sont dangereux, y compris sur le terre-plein du Bourg-de-Four
- C) les voitures sortant de la cour du Collège Calvin présentent un danger pour les enfants empruntant la rue Th.-de-Bèze.

Signalons pour terminer qu'une proposition a été faite qui permettrait à un nombre plus grand d'élèves de se rendre à l'école Saint-Antoine sans leurs parents: il s'agirait de déplacer l'arrêt actuel "Saint-Antoine" du minibus de la Vieille Ville pour le mettre à la promenade Saint-Antoine, à la hauteur de l'école. Il n'y aurait ainsi plus de chaussée à traverser pour les enfants.

CONCLUSION:

Ce catalogue des difficultés rencontrées par les parents et leurs enfants sur le chemin de l'école n'espère pas être exhaustif. Il établit simplement la liste des endroits où, manifestement, le trafic automobile empiète dangereusement sur la liberté – et la sécurité – des élèves. Les mesures préconisées ne sont peutêtre pas toujours les meilleures, elles reflètent cependant les attentes des parents. Ce dossier a été envoyé pour étude aux services de la Ville et du département de Justice et Police.

Nous espérons que les techniciens concernés sauront y être attentifs et que, dans un esprit de concertation, des solutions urgentes pourront être apportées à un problème qui, s'il n'a pas encore été la cause d'accidents mortels, va à l'encontre de toutes les tentatives faites tant par les enseignants que par les parents pour rendre les jeunes enfants autonomes et capables de se débrouiller dans la "jungle" de la circulation moderne.

Sécurité au volant - Un repas sans alcool.

Un coin tranquille au centre de la ville.

Taverne de la Madeleine

Plats végétariens - Cuisine familiale - Filets de perches frais - Pâtisserie maison

20, rue toutes-Ames

Salle de sociétés

Tél. (022) 28 40 32

Circulation à Genève: Quelle utopie pour demain?

A l'occasion de l'Assemblée annuelle des architectes et ingénieurs suisses (SIA), qui s'est tenue à Genève au mois de mai, la revue SIA (no 10/89, du 3.5.89) a publié un dossier sous le titre "Genève et sa région". Anni Stroumza, architecte et chef du service d'urbanisme de la Ville de Genève, y signe un article intitulé "Genève, une utopie pour la ville de demain" dont nous souhaitons vous présenter quelques extraits. Partant d'une analyse de la situation du trafic à Genève, l'auteur présente quelques éléments de réflexion sur l'avenir de la circulation dans les quartiers genevois. Utopie? Peut-être, mais plus vraisemblablement base d'une réévaluation nécessaire des rapports entre circulation et vie. Suivons l'auteur dans sa rêverie et nourrissons ainsi notre réflexion.



Aujourd'hui

Le taux de motorisation le plus élevé d'Europe avec 1 voiture pour 1,7 habitant; 7000 voitures de plus en 1988 pour un accroissement de la population de 1500 habitants; 18 km de façades exposées à plus de 70 décibels, dépassant la cote d'alarme selon les normes fédérales; un niveau de pollution, au centre ville, qui dépasse 121 jours par an la norme fédérale admise.

Cette situation alarmante est celle d'une ville aux rues assez étroites et bordées de maisons d'habitations dont la démolition est exclue. L'espace réservé à la circulation est par conséquent limité, avec une élasticité quasi nulle en ville.

Aujourd'hui, tous s'accordent à reconnaître qu'il n'est plus possible de se contenter simplement de gérer la situation. Il devient urgent de modifier radicalement la manière de circuler à Genève et d'inscrire l'ensemble des projets dans une vision globale et à long terme.

Une utopie pour demain

Le centre ville, délimité par la petite ceinture, est réservé en priorité aux transports publics et aux piétons. La circulation y est interdite, à l'exception de celle des habitants et des touristes et de celle liée aux livraisons des commerces. Un système de véhicules électriques a été crée. Ceux-ci peuvent être loués et rendus aux multiples

lieux de stationnement et de recharge selon les besoins. Seule la construction de parkings pour habitants est autorisée dans cette partie de la ville. En revanche, plusieurs parkings pour visiteurs ont été créés sur la petite ceinture.

A l'intérieur des quartiers d'habitation, délimités par les voies radiales et les ceintures, la circulation est modérée et la vitesse est limitée à 30 km/h. Chaque quartier a fait l'objet d'un plan de circulation fondé sur un système de boucles qui limite les entrées et les sorties des quartiers en quelques points. A l'intérieur du quartier, la circulation est libre et la vitesse réduite permet une mixité des usagers de la route.

Nul besoin de chicanes, de seuils de ralentissement ou de pistes cyclables. Dans les centres de la vie de quartier, équipements et commerces se côtoient; l'espace public a été valorisé et la circulation est réservée aux transports publics, aux piétons et à la desserte des riverains.

De multiples parkings pour habitants ont été créés dans les quartiers anciens, souvent situés sous le domaine public. Toute nouvelle construction doit obligatoirement prévoir des parkings pour habitants. En cas d'impossibilité physique d'une telle construction, le propriétaire verse une somme équivalant à un fonds géré par la commune et destiné à la construction de parkings pour habitants.

Anni Stroumza



Ouvert dimanche à jeudi jusqu'à 01h00. Ouvert vendredi et samedi jusqu'à 02h00.

Tel. 022/28 61 00

Cuisine chaude à toute heure.



Christlich-Soziale der Schweiz Chrétienne-Sociale Suisse Christiano-Sociale Svizzera

CSS

Versicherung Assurance Assicurazione

1 million d'assurés

Votre santé à sa juste valeur

16, rue des Chaudronniers - 1204 Genève - Téléphone 20 50 47

Pétition contre les nuisances dans la Haute-Ville

Suite aux nombreuses plaintes qui nous sont parvenues à propos du bruit infernal qui règne plusieurs nuits par semaine dans le secteur de la Grand'Rue et des artères voisines, l'AHCVV a lancé une pétition à la fin du mois de mai. Elle a réuni en l'espace de moins d'une semaine plus de 160 signatures d'habitants ou de commerçants de la Haute-ville excédés par les nuisances qu'ils doivent subir plusieurs nuits par semaine et par les dégâts qui en résultent. (Si vous souhaitez vous y associer, vous pouvez nous retourner la feuille ci-dessous).

Cette pétition a été remise au Conseil municipal et au Grand Conseil, auxquels une pétition du même type avait déjà été présentée en 1984. A la suite de cette dernière, un certain nombre de mesures avaient été préconsées qui, pour l'essentiel, n'ont pas été appliquées par les exécutifs municipaux et cantonaux. C'est pourquoi nous espérons que, en reprenant aujourd'hui le dossier, nous parviendrons à mobiliser nos législatifs pour

qu'ils contraignent le Conseil administratif et le Conseil d'Etat à intervenir.

Reste à se demander pourquoi l'AHCVV, qui organise elle-même des fêtes régulières dans la Vieille-Ville, soutient cette pétition? Simplement parce qu'il ressort de plusieurs visites que des membres de notre Comité ont effectuées chez des habitants du secteur concerné que les troubles contre lesquels s'élèvent les pétitionnaires n'ont rien à voir avec de l'animation. Les hurlements, les bagarres, la ronde infernale des autos et motos, dans un espace clos où le bruit prend immédiatement une grande ampleur, ne relèvent que du mépris d'autrui. L'agressivité qui en résulte est potentiellement dangereuse et inquiète les habitants. Or nous sommes convaincus qu'il convient d'intervenir avant aue des violences ne se produisent, si I'on souhaite qu'une saine animation puisse être préservée dans la Haute-Ville, au bénéfice tant de ses habitants que de ses visiteurs de tout âge.



Genève, le 27 mai 1989

Pétition au Gand Conseil de Genève et au Conseil municipal de la Ville de Genève: "Halte au tapage nocturne dans la Haute-ville".

Les soussignés prient instamment le Grand Conseil du Canton de Genève et le Conseil municipal de la Ville de Genève d'intervenir auprès des autorités cantonales et municipales pour que des dispositions urgentes soient prises afin de faire cesser les nuisances intolérables dans le secteur de la rue de la Pélisserie, de la Grand'Rue, des rues de la Boulangerie et du Cheval-Blanc ainsi que de la place du Grand-Mézel.

Ils relèvent que les décisions adoptées par ces deux Conseils suite à une pétition déposée en 1984 n'ont pas été appliquées. Ils constatent notamment

Les rondes de police, après avoir augmenté, sont redevenues l'exception. De plus, la police se contente le plus souvent de verbaliser certains véhicules mal parqués, ne sanctionnant pas les auteurs de tapage.

Rien n'est fait pour faire respecter les interdictions de circuler durant la nuit, tant par les autos que par les motos et les vélomoteurs.

Malgré l'enlèvement de quelques voitures, l'accès des véhicules de sécurité est toujours impossible dans ces rues.

La très forte concentration de "boîtes de nuit" est nécessairement génératrice de nuisances incontrôlables. De plus, certains établissements publics ne respectent pas le sommeil des habitants en diffusant leur musique dans toute la rue. Enfin, des boissons alcoolisées sont servies à des mineurs qui les consomment sur la voie publique.

Des fréquentes bagarres se produisent qui font régner un climat d'insécurité.

Enfin, des déjections de toutes sortes souillent régulièrement les trottoirs et les allées.

Ils demandent à être entendus d'urgence par vos Conseils pour faire part des mesures qui leur semblent de nature à limiter l'agitation nocturne sans pour autant tuer l'animation propre à la Vieille Ville.

Nom	Prénom	Adresse	Signature

Pétition à renvoyer, **même avec une seule signature**, à l'AHCVV, 12, Tour-Maîtresse, 1204 Genève.

Municipal News

Les séances du début d'année ont amené le Conseil municipal (C.M.) de la Ville de Genève à aborder plusieurs objets relatifs au quartier:

- L'échange de suface en p.p.e. entre la Ville et les grands magasins C&A. à la rue de la Madeleine, a été refusé à 2 reprises par le C.M.

Pour mémoire, rappelons que la Ville possède les 7 et 11, Madeleine, alors que C&A est propriétaire du 9. La proposition d'échange aurait conduit à la redistribution de C&A dans les sous-sols, rez et 1er étage des 7,9,11, Madeleine, la Ville disposant alors des étages supérieurs de ces trois immeubles, soit pour elle un gain net de 22 pièces d'appartement.

C&A était prêt à prendre en charge les frais de rénovation de la totalité des immeubles. Seul "hic" dans le projet: il implique la suppression de 5 petits commerces. Une majorité de Conseillers a donc refusé la banalisation commerciale de la rue de la Madeleine.

Sensible à la volonté des petits Gallery (Medina, commerces Jeans, etc...) de maintenir leur activité au centre-ville, et décu par l'attitude ambigüe de C&A pendant la période d'étude en commission, le C.M. a donc tranché en faveur du statu quo, et c'est tant mieux: imaginons l'axe Madeleine-Rôtisserie avec, dans l'ordre, l'extension de C&A, l'UNIP, le Bon Génie et enfin Confédération Centre. Quelle banalité! Quelle tristesse pour ces deux rues qui, il n'y a pas si longtemps, étaient variées et riches en petits commerces (à caratère familial) de nécessité.

A noter que, oh paradoxe (mais en est-ce vraiment un?), les habitants du quartier et membres du C.M. ont voté contre le sacrifice des petits commerces, alors que Monsieur Pierre-Charles Georges, président de l'association commerçante de la Haute Ville, a voté pour!

Les immeubles 26, Grand'Rue, 3, rue St-Germain et 3-5, rue de la Boulangerie seront rehabilités aux coûts prévus initialement, et contestés au départ.

15 logements représentant au total 55 pièces, 190 m² d'ateliersbureaux et 300 m² de commerces seront répartis dans les étages inférieurs. Etat locatif théorique des logments: près de 5100.- par pièce et par an.

Le changement d'affectation en bureau des appartements du magnifique immeuble Brocher 1, 3, Promenade du Pin, fera l'objet d'une motion aux prochaines séances de juin.

Par motions interposées, le C.M. a assisté a un beau match entre Mme A. Soutter et M. P.C. Georges. Enjeu, l'Alhambra. La première voulait la sauvegarde du bâtiment, le second optant résolument pour sa démolition.

Heureusement, Andrienne a gagné, et c'est sa motion réaffirmant l'attachement du C.M. au maintien de l'Alhambra qui l'a emporté. Rideau!

Aménagement du Rond-Point de Rive

Une délégation de l'AHCVV a été reçue récemment par Madame J. Burnand, Conseillère administrative, et Monsieur B. Ziegler, président du Département de Justice et Police qui souhaitaient nous présenter les aménagements prévus au Rond-Point de Rive. Comme vous avez pu le lire dans vos quotidiens. l'idée de base consiste à agrandir le rond-point central, afin de permettre l'installation d'une boucle de rebroussement pour les trams. A cela s'ajoute la reconstruction de la chaussée de la rue Pierre Fatio (diminution de l'esplanade TPG pour faciliter les livraisons aux Halles de Rive).

Nous n'avons pas d'opposition quant aux grandes lignes du projet. Cependant, nous sommes intervenues pour demander une étude sérieuse des cheminements piétonniers. En effet, chaque utilisateur de ce rond-point sait que la traversée en est difficile: les bus et trams qui se succédent dans la pastille centrale laissent peu de place - et de sécurité aux piétons. Il conviendrait donc de rendre possible la traversée à la hauteur du bd J.-Dalcroze, actuellement interdite, même si nombreux sont ceux qui l'empruntent, à leurs risques et périls.



Nous avons d'autre part demandé que l'on étudie la possibilité de distribuer autrement la part de la chaussée qui sera reprise au trafic, en en profitant pour élargir les trottoirs actuels, ce qui permettrait une meilleure circulation des piétons autour de la place, et éventuellement l'arborisation de ce pourtour.

FÊTE DE LA VIEILLE VILLE

Les 22-23-24 Septembre 1989 au Bourg-de-Four

Garage FREINAUTO

Georges COLIN





RIVE GAUCHE

3, chemin Malombré – 1206 Genève

Tél. 46 39 11

GARAGE SAVAL

Société anonyme pour la vente des automobiles Lancia

Atelier mécanique Vente - achat - neuf - ocasion Le sourire en plus!

LA NOUVELLE GÉNÉRATION THEMA **VENEZ VITE L'ESSAYER!**

À CHAMPEL! Mécanique générale

VOTRE AGENT

SUZUKI

toutes marques

· Tests anti-pollution

19, route de Florissant 1206 GENÈVE

2 46 95 42

MARC TRAEGER SA LOISIRS ACCESSOIRES TEL.022/755.55.29 - MIES

CHALLENGER

POINTS FORTS

Prix - Qualité - Équipement

Plusieurs modèles livrables du stock



MARC TRAEGER SA LOISIRS ACCESSOIRES TEL. 022,755.55.29 - MIES



CARAVELAIR

POINTS FORTS

Prix - Qualité - Équipement - Poids.

Achat - Vente - Réparations.

CARAVELAIR



Traction permanente VCU sur les 4 roues avec différentiel central, moteur 2,0 litres à injection développant 80 kW/109 ch, ABS, suspension indépendante sur les 4 roues, direction assistée et bien d'autres accessoires compris dans le prix.

AUTO-CLUSE

5, rue Barthélémy-Menn 1205 GE - Tél. 20 11 10

JANIN & MANITTA SA

VENTE - RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

27 B, rue de Lyon - 1201 GENÈVE

022/44 11 74





Ford Fiesta. 4 moteurs. 3 ou 5 portes. En option avec ABS, Dès Fr. 12850.-.

Potins

- Le café-restaurant "Chez EVE", rue de la Madeleine, après avoir changé 2x de gérants en 3 ans, est en travaux: il va être transformé en pub! Robert, patron jusqu'en 1985, immortalisé par son fameux steack au poivre, appréciera. Tout comme les habitants du secteur, si l'on songe à ce qui passe à la rue Etienne-Dumont ou à la Gand'Rue-rue de la Boulangerie.
 - Cette sacro-sainte liberté de commerce..
- Escalade de la violence dans la Vieille Ville: 2800.-/mois pour un appartement de 21/2 pièces, qui dit mieux?!
- C'est pourtant ce que propose depuis plusieurs mois la BVG Gérance et courtage SA, par petite annonce. Il s'agit de l'immeuble 14, Bourg-de-Four, 1er étage (au dessus du magasin de tabac), et ce logement est meublé.
- Dieu soit loué (meublé!), les gens ne sont pas fous, et il faut espérer qu'à ce prix-là, cet appartement continuera à ne pas trouver preneur (ce ne sera pas le seul dans le quartier, hélas...).
- L'immeuble 24, Grand'Rue est à vendre. Par petite annonce également. Montant estimé par un bureau d'architecte: 960'000.pour un bátiment vétuste à 60%, et habité.
 - Les enchères montent, et aux dernières nouvelles, il devrait être adjugé au plus offrant, aux alentours de 2 millions!
 - Un montant assez fou, selon l'avis de certains pros de l'immobilier. Mais qui peut bien acheter à ce prix là, et dans cet état là?!
- Du positif, pour terminer, avec des projets de rénovations selon les normes HCM, dans la Vieille Ville! Eh oui, cela existe, des propriétaires et régisseurs qui veulent essayer de maintenir la vie dans le secteur. Nous reviendrons sur ce sujet, très intéressant, dans le numéro de septembre.



Sélection de jouets

10, Etienne-Dumont · Téléphone 20 40 47



lunettes jean lafont

5, RUE DU VIEUX-COLLÈGE 1204 GENÈVE TÉLÉPHONE (022) 28 22 11